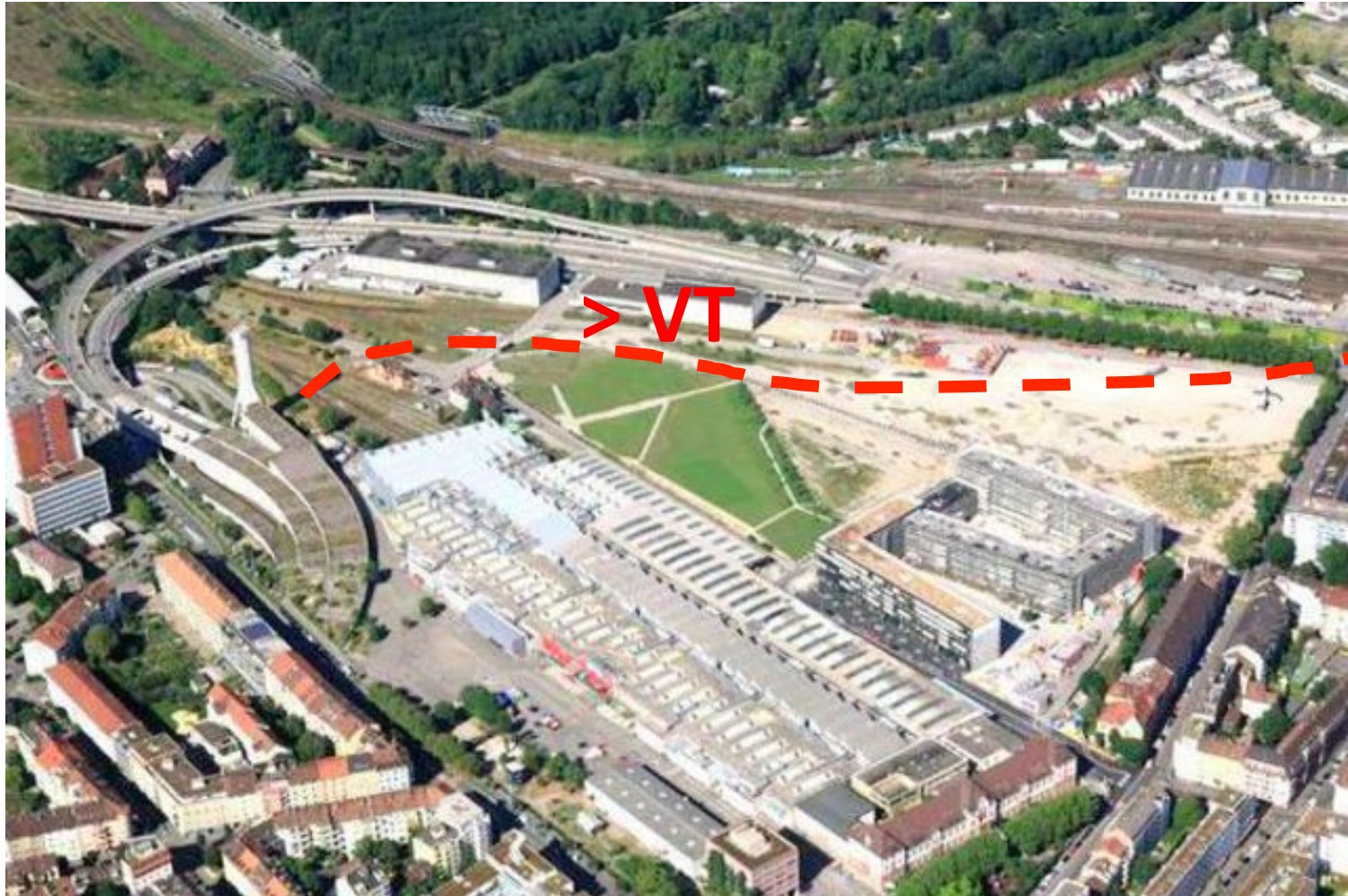


Atelier

«PLANIFIER, CRÉER ET CONSTRUIRE DANS LE BRUIT»



Art. 29 Délimitation de nouvelles zones à bâtir et de nouvelles zones requérant une protection accrue contre le bruit

¹ Les nouvelles zones à bâtir [...] ne peuvent être délimitées (que) où les immissions de bruit ne dépassent pas les valeurs de planification ou [...] mesures de planification, d'aménagement ou de construction permettent de respecter ces valeurs.

Art. 30¹ Équipement des zones à bâtir

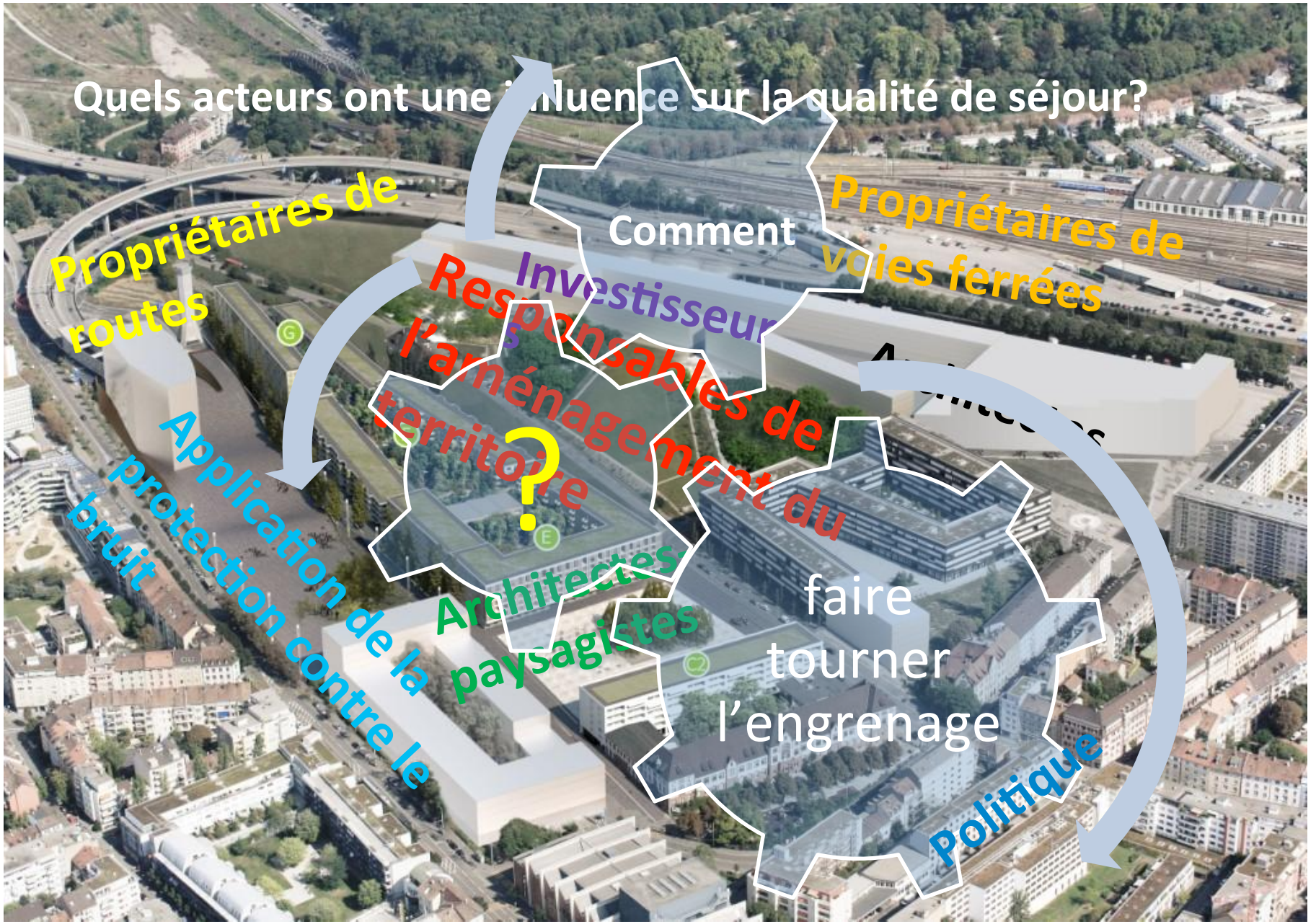
Les zones à bâtir [...] pas encore équipées au moment de l'entrée en vigueur de la loi, ne pourront être équipées que [...] (si) valeurs de planification sont respectées ou peuvent l'être par un changement du mode d'affectation ou par des mesures de planification, d'aménagement ou de construction.

Art. 31 Permis de construire dans des secteurs exposés au bruit

¹ [...] (si) valeurs limites d'immission sont dépassées (VLI), les nouvelles constructions ou les modifications notables de bâtiments comprenant des locaux à usage sensible au bruit [...] autorisées que si VLI respectées par:

- a. la disposition des locaux à usage sensible au bruit sur le côté du bâtiment opposé au bruit; ou
- b. des mesures de construction ou d'aménagement susceptibles de protéger le bâtiment contre le bruit.

Ces dispositions peuvent-elles satisfaire aux exigences à un environnement résidentiel garantissant le bien-être des habitants?



Quels acteurs ont une influence sur la qualité de séjour?

Propriétaires de routes

Propriétaires de voies ferrées

Comment

Investisseur

Responsables de l'aménagement du territoire

Architectes paysagistes

faire tourner l'engrenage

Politique

Application de la protection contre le bruit

La planification classique du déroulement suffit-elle?

1

- Investisseur
- Aménagement du territoire / Administration / Protection contre le bruit

2

- Politique / classement en zone à bâtir ou changement d'affectation
- Maître d'ouvrage / Architectes, architectes-paysagistes

3

- Autorité compétente pour les permis de construire
- Artisans du bâtiment

- Où sont les utilisateurs?
- L'entité causant le bruit est-elle sortie d'affaire?
- Qui se charge de donner de bonnes «Vibrations»?